

Jean-Baptiste André Godin à monsieur le secrétaire de la commission cantonale des chemins vicinaux, 13 mars 1876

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (17)

Collation 1 p. (284r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur le secrétaire de la commission cantonale des chemins vicinaux, 13 mars 1876, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/48800>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 mars 1876](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Lombois](#)

Lieu de destination Marly-Gomont (Aisne)

Description

Résumé Godin demande à Lombois de faire les convocations pour la réunion de la commission cantonale des chemins vicinaux à Guise le 20 mars 1876 afin de lui soumettre, à la demande du préfet, le tableau des contingents à fournir par les communes en 1877 pour les chemins vicinaux de grande communication et d'intérêt commun.

Notes

- Destinataire et lieu de destination : « Lombois à Marly, Aisne ».
- Personne citée : Étienne Jules Gigault de Crisenoy est nommé préfet de l'Aisne le 26 mai 1873 ; il occupa cette fonction jusqu'au 13 avril 1876.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Gigault de Crisenoy, Étienne Jules \(1831-1901\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 05/08/2025
